

Commune de THEUX - Tarifs des concessions de sépultures, des renouvellements et des inhumations à partir du 1er janvier 2026

	DOMICILIÉ À THEUX		AVOIR ÉTÉ DOMICILIÉ À THEUX		JAMAIS DOMICILIÉ À THEUX
TERRAIN OU COLUMBARIUM NON CONCEDE	GRATUIT (5 ans)		500		500
INHUMATION DANS UNE CONCESSION	GRATUIT		500		500
DISPERSION	GRATUIT		500		500
EXHUMATION COLUMBARIUM	200		200		200
PLAQUETTE COMMEMORATIVE (Stèle dispersion)	60		60		60

PLEINES TERRES		TARIF 1		TARIF 2 (*)		TARIF 3			
		CONCESSION PLEINE TERRE (2 corps)		Terrain 1.100		Terrain 2.200		Terrain 3.300	
				TOTAL 1.100		TOTAL 2.200		TOTAL 3.300	
				RENOUVELLEMENT (par 10 ans, max. 30 ans)		10 ans 360		10 ans 720	

CAVEAUX	CAVEAU 2 LOGES	Terrain 1.100		Terrain 2.200		Terrain 3.300	
		Caveau 1.600		Caveau 3.200		Caveau 4.800	
		TOTAL	2.700	TOTAL	5.400	TOTAL	8.100
	RENOUVELLEMENT (par 10 ans, max. 30 ans)		10 ans	360	10 ans	720	10 ans

URNES	2 URNES (pleine terre)	Terrain 720	
		TOTAL	720
	RENOUVELLEMENT (par 10 ans, max. 30 ans)	10 ans	360
	2 URNES (caveau)	Terrain 720	
		Caveau 720	
	TOTAL	1.440	
	RENOUVELLEMENT (par 10 ans, max. 30 ans)	10 ans	360
	COLUMBARIUM 1 URNE	1 urne 720	
		TOTAL	720
	RENOUVELLEMENT (par 10 ans, max. 30 ans)	10 ans	360
	COLUMBARIUM 2 URNES	2 urnes 1.080	
		TOTAL	1.080
	RENOUVELLEMENT (par 10 ans, max. 30 ans)	10 ans	360
	URNE SUPPLÉMENTAIRE DANS UN COLUMBARIUM D'UNE URNE	1 urne suppl. 720	
		TOTAL	720
	RENOUVELLEMENT (par 10 ans, max. 30 ans)	10 ans	360
	URNE SUPPLÉMENTAIRE DANS UNE CONCESSION PLEINE TERRE EXISTANTE (maximum 4 urnes)	1 urne suppl. 720	
		TOTAL	720
RENOUVELLEMENT (par 10 ans, max. 30 ans)	10 ans	360	
URNE SUPPLÉMENTAIRE DANS UN CAVEAU EXISTANT (maximum 4 urnes)	1 urne suppl. 720		
	TOTAL	720	
RENOUVELLEMENT (par 10 ans, max. 30 ans)	10 ans	360	

Terrain 1.440
TOTAL 1.440
10 ans 720
Terrain 1.440
Caveau 1.440
TOTAL 2.880
10 ans 720
1 urne 1.440
TOTAL 1.440
10 ans 720
2 urnes 2.160
TOTAL 2.160
10 ans 720
1 urne suppl. 1.440
TOTAL 1.440
10 ans 720
1 urne suppl. 1.440
TOTAL 1.440
10 ans 720
Terrain 2.160
TOTAL 2.160
10 ans 1.080
Terrain 2.160
Caveau 2.160
TOTAL 4.320
10 ans 1.080
1 urne 2.160
TOTAL 2.160
10 ans 1.080
2 urnes 3.240
TOTAL 3.240
10 ans 1.080
1 urne suppl. 2.160
TOTAL 2.160
10 ans 1.080
1 urne suppl. 2.160
TOTAL 2.160
10 ans 1.080

(*) Lorsque le demandeur a fait l'objet d'une inscription dans les registres de la population de la commune de THEUX ainsi qu'avant la fusion des communes sur les anciens territoires des communes de POLLEUR et de LA REID pendant une durée cumulative d'au moins trente ans, ou lors d'une radiation au départ de la commune de Theux vers une autre commune dans un home pour personnes âgées, le TARIF 1 est d'application pour l'achat d'une concession. Une taxe d'entrée est néanmoins appliquée pour chaque nouvelle inhumation.